

# REFORME

## 7 MARS 2007



Nathalie Leenhardt

### « Caucasian »

Quand on vit aux Etats-Unis, comme ce fut le cas pour moi, l'exercice est assez surprenant. Amenée à répondre à un questionnaire de recensement, je devais cocher l'une des cases : « *caucasian* » (blanc), « *african-american* » (noir), « *asian* », « *hispanic* », « *mixed* » (métis). Plus que troublée par la demande, j'ai préféré m'abstenir... Elevée au lait français de l'égalité, je me refusais à jouer ce jeu-là. Mais est-ce un jeu ? Ou une nécessité ?

Le débat démarre aujourd'hui en France. Pour la première fois, en effet, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a autorisé l'Education nationale à diligenter une enquête menée par l'Insee et intitulée « Intégration des secondes générations en Europe », qui interroge 500 personnes nées en France et dont un des parents au moins est né en Tunisie ou en Turquie. La CNIL a estimé cette étude d'intérêt public, car susceptible d'apporter des éléments favorisant les politiques d'intégration. Aussitôt, un certain nombre d'associations ont crié au scandale et nombre d'entre elles – des syndicats, telles la CGT et la CFDT, mais aussi la LICRA, la Ligue des droits de l'homme ou SOS-Racisme – dénonceront la semaine prochaine les dangers de ce classement « ethnique » ou « racial ». D'autres crient au retour des lois de Vichy de sinistre mémoire. Le Grand Orient de France rappelle que la République « une et indivisible » ne reconnaît que des citoyens égaux, « sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Certes. Dans une société idéale où il n'y aurait pas de racisme, pas de discriminations dans le logement ou le travail... Où les recours devant la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) seraient inutiles. Où il n'y aurait pas besoin d'inventer des CV anonymes pour que Hamza ou Fatoumata puissent passer les premiers barrages des entretiens d'embauche... Alors ? L'outil serait-il plus dangereux que l'utilisation qui en sera faite ? Difficile équation qui renvoie à celle de la technique, qui peut s'emballer... Et pourtant. Pour mener à bien une véritable politique d'intégration, il est besoin de s'appuyer sur des données qui corroborent les difficultés quotidiennes de nos concitoyens d'origine maghrébine ou africaine. On peut se voiler la face. Mais seules les enquêtes sociologiques, les statistiques permettent de mettre fin aux dis-

SOCIÉTÉ. Emancipées, les femmes modernes travaillent mais s'occupent toujours autant des tâches ménagères. Epuisées, certaines se révoltent et... restent au foyer. Analyses, à la veille de la Journée de la Femme, le 8 mars.

# La révolution des femmes à la maison

LE FÉMINISME a-t-il échoué à libérer la femme ? Certes, aujourd'hui, la femme vote, travaille et ne meurt plus d'avortements clandestins. Aujourd'hui, 80 % des Françaises entre 25 et 49 ans ont une activité professionnelle – le taux le plus élevé d'Europe. Mais, en plus de leur boulot, elles continuent à gérer les courses, les devoirs scolaires, les rendez-vous chez le médecin, le linge, les réunions parents-profs –

ciaires, contre les 50 000 prévus par le gouvernement. 95 % de ces bénéficiaires sont des femmes. Une façon de dire « stop » aux pressions sociales, au moins pour un temps.

« Le modèle de la superwoman des années 80 est dépassé », constate Isabelle de Rambuteau, présidente du Mouvement mondial des mères (MMM) en France, qui participera aussi au gala de « Paroles de Femmes ». Marie-Laure Des Brosses, bénévole du MMM, diplômée de

HEC, mère de quatre enfants, en congé parental à mi-temps, renchérit : « On a compris qu'il valait mieux "réussir sa vie" que de "réussir dans la vie". Et réussir peut

### « Le modèle de la superwoman des années 80 est dépassé »

demande certains sacrifices, comme rester à la maison quelque temps. Les femmes, aujourd'hui, recherchent un équilibre global. » Pour autant, rester à la maison, ne serait-ce que quelques années, demande parfois un véritable engagement militant, car l'image de la femme au foyer est très mauvaise. « La femme émancipée qui travaille est tellement valorisée que celle qui reste à la maison est forcément nulle : on pense que c'est une planquée, ou une incapable », déplore Caroline Bongrand, coauteur du *Corset invisible*. J'en suis choquée, car une femme au foyer fait énormément pour l'avenir. En suivant de près l'éducation de ses enfants et en mettant en place un cadre – la maison – favorable à la sécurité, elle est un véritable petit soldat, une fourmi ouvrière » et – pour Isabelle de Rambuteau – « le ferment de la cohésion sociale ». « On pense qu'une mère au foyer n'est pas rentable

#### Fourmi ouvrière

Or, cette révolution est peut-être déjà en marche, portée discrètement par... les femmes au foyer, qui sont estimées aujourd'hui à 2,5 millions en France. Car si 80 % des femmes ont une activité professionnelle, il en reste donc une sur cinq à la maison. Signe qui ne trompe pas : le succès inattendu du congé parental, qui atteint les 500 000 bénéfici-

et qu'elle n'a pas d'activité économique !, regrette la présidente du MMM France. Pourtant, elle consomme et apprend à ses enfants comment consommer. Ses enfants sont souvent plus épanouis : cela coûte moins cher à la société en éducateurs spécialisés. Elle a aussi toute une activité d'écoute, et d'éducation à l'hygiène, contre l'obésité. Cela va coûter très cher à la société, l'obésité. » De plus, en étant en lien avec tous les acteurs du quartier (boulangers, pharmaciens, voisins...), la mère est, pour Isabelle de Rambuteau, la personne idéale pour lutter contre l'isolement et la délinquance.

#### Etre mère : 12 métiers

Pour autant, la mère au foyer n'a aucune reconnaissance sociale : elle n'a ni numéro de Sécurité sociale, ni retraite, et ne peut cocher aucune case dans les formulaires administratifs. Bref, elle n'existe quasiment pas. Une situation que le député Daniel Mach (UMP) estime « scandaleuse » et à laquelle il propose de remédier en créant un « statut de la mère » et une « allocation maternelle de prévoyance ». « Cette allocation regrouperait toutes celles qui existent déjà, mais serait versée à la maman et non pas à la famille – ce qui permettrait à la mère d'avoir une protection sociale et de cotiser pour sa retraite, et donc de ne plus dépendre de son conjoint », explique le député. Il propose également d'accorder des baisses de charges sociales aux employeurs qui embaucheraient une mère au foyer souhaitant retrouver un emploi.

Car, pour l'instant, les recruteurs voient souvent d'un mauvais œil leur candidature. Le retour

#### À LIRE

Le corset invisible  
Eliette Abécassis  
et Caroline Bongrand  
Albin Michel  
à paraître mars 2007.